

## **L'Appel des Villes en faveur du protocole Hiroshima-Nagasaki**

Ayant à l'esprit que, selon le Fonds des Nations Unies pour la population, en 2008, pour la première fois de l'histoire, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans de petites agglomérations et des villes, et que l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis est reconnue par les agences des Nations Unies comme étant la porte-parole des villes du monde entier;

Prenant, à cet égard, spécialement note du soutien exprimé dans la Déclaration de Jeju de 2007 du deuxième congrès mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis en faveur de la campagne de Maires pour la Paix, laquelle exhorte la communauté internationale à renoncer aux armes de destruction massive;

Notant que, bien que la Convention sur les armes biologiques et la Convention sur les armes chimiques interdisent l'acquisition de telles armes de destruction massive, sans exception, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) dispense cinq États dotés d'armes nucléaires de l'interdiction d'acquérir des armes nucléaires;

Insistant sur le fait que cette exemption ne devait jamais être permanente puisque tous les États étaient tenus de poursuivre de bonne foi les négociations sur les mesures relatives au désarmement nucléaire;

Attendu qu'en 2005, une déclaration des Maires pour la Paix reposant sur une résolution de la U.S. Conference of Mayors et signée par 575 maires du monde entier, invitait les États parties au TNP à entamer des négociations en vue d'éliminer les armes nucléaires et les matières fissiles servant à la fabrication d'armes, et que cette résolution a été présentée à l'assemblée générale, au président de la Conférence d'examen du TNP;

Alarmés par le fait que la Conférence d'examen du TNP de 2005 n'a donné lieu à aucune entente sur une décision, et qu'aucune négociation en vue de faire avancer l'objectif du désarmement nucléaire n'a eu lieu depuis;

Ayant à l'esprit que l'élimination de toutes les armes nucléaires d'ici l'an 2020 s'est complexifiée en raison de l'absence de progrès et d'autres nouveaux faits défavorables, mais convaincus que l'objectif demeure atteignable, à condition que nous renouvelions notre engagement de bonne foi;

Accueillant avec enthousiasme la 62<sup>e</sup> décision de l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur le début des préparatifs liés à une Décennie des Nations Unies pour le désarmement, soit de 2010 à 2020;

Nous soussignés, représentants élus des citoyens de notre ville :

- Invitons toute personne à prendre part aux préparatifs en vue de la Décennie des Nations Unies pour le désarmement;
- Nous engageons à veiller à ce que la décennie en question soit déterminante pour la question du désarmement nucléaire;
- Invitons les États parties au TNP à s'assurer que l'actuel processus d'examen du TNP jette les fondements d'un désarmement nucléaire réel durant la Décennie des Nations Unies pour le désarmement nucléaire et, à cette fin, exhortons chaque chef d'État à diriger la délégation gouvernementale à la Conférence d'examen de 2010, et à inclure dans la délégation au moins un représentant des villes de l'État;
- Recommandons, à l'attention immédiate de tous les États, notamment chacun des nôtres, le protocole Hiroshima-Nagasaki en tant que moyen direct de respecter la promesse du TNP d'ici l'an 2020, respectant ainsi l'engagement de la Cour internationale de Justice de conclure les négociations aboutissant au désarmement nucléaire total et complet, soumis à un contrôle international rigoureux et efficace;
- Invitons tous les États à adopter le protocole Hiroshima-Nagasaki sans délai et à entreprendre, de toute bonne foi, de présenter, à la 65<sup>e</sup> assemblée générale de septembre 2010, la Convention sur les armes nucléaires envisagée ou une entente cadre.

Signature: \_\_\_\_\_ Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Charge [maire, conseiller municipal ou autre représentant local élu]: \_\_\_\_\_

Nom de l'autorité local: \_\_\_\_\_ Pays: \_\_\_\_\_